



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUYANE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, mardi 9 mars 2021

### Financement de la transformation numérique des collectivités

L'État met à disposition des petites et moyennes collectivités territoriales **une enveloppe de près de 300 000€ pour financer les projets numériques** ayant un effet concret sur la vie quotidienne des citoyens.

Ces projets numériques doivent permettre de former des agents des collectivités au numérique ou encore sont projets numériques innovants.

**Le financement accordé peut atteindre 100% du coût du projet**, hors dépenses de personnels et achats d'équipements informatiques pour les agents.

**Les projets des collectivités peuvent être déposés dès à présent aux liens suivants :**

- <https://www.demarchessimplifiees.fr/commencer/fitn7-axe-3-guichets-territoriaux>
- <https://francerelance.transformation.gouv.fr/dcd6-accompagner-les-projets-de-transformation-nu/>

Les projets déposés seront instruits par les services de l'Etat en Guyane.

### Contact presse

### Service Régional de la Communication Interministérielle

[communication@guyane.pref.gouv.fr](mailto:communication@guyane.pref.gouv.fr)  
[www.guyane.gouv.fr](http://www.guyane.gouv.fr)